

Source : <https://www.sortirdunucleaire.org/Soutien-a-Dominique-Malvaud-convoque-pour>

Réseau Sortir du nucléaire > Presse > Nos communiqués de presse > **Soutien à Dominique Malvaud, convoqué pour violation de l'État d'urgence**

18 mars 2016

Soutien à Dominique Malvaud, convoqué pour violation de l'État d'urgence

Pour avoir distribué des tracts avec une quinzaine de personnes de son association « Stop Nucléaire 26-07 » le 29 novembre 2015, jour d'ouverture de la COP 21, M. Dominique Malvaud est convoqué au tribunal de Valence le jeudi 24 mars.

Alors qu'aucun trouble à l'ordre public n'est constitué, une violation de l'état d'urgence est invoquée pour justifier cette convocation.

Nul ne sera dupe de ce faux prétexte : il s'agit pour l'État de museler toute résistance à un nucléaire en déroute dont il veut assurer la continuité, quels qu'en soient les coûts astronomiques et les conséquences effarantes sur la sécurité et la santé des populations.

Le Réseau "Sortir du nucléaire" exprime tout son soutien à M. Dominique Malvaud. Il affirme avec force que ce sont les acteurs de la mise en danger de l'humanité à travers la poursuite de programmes nucléaires civils et militaires qui doivent être poursuivis, et non ceux qui dénoncent avec courage et détermination ces industries criminelles.